



Durham Youth Gang Strategy

1. Introduction

Les activités des gangs dans la région de Durham ont été consignées pour la première fois en 1989. En 2006, les données des services de police de Durham indiquaient un nombre croissant de jeunes qui se disaient membres d'un gang dans la région de Pickering, d'Ajax et d'Oshawa. Selon ces données, dix gangs de rue étaient actifs à Durham et 21 des gangs de rue de Toronto comptaient au moins un membre qui habitait dans la région de Durham. Les membres des services de police et les intervenants du système de justice pénale étaient préoccupés par le fait que des jeunes du Brookside Youth Centre de Durham avaient mentionné qu'ils s'échangeaient des renseignements sur les activités des gangs.

Les types de gangs présents à Durham vont des gangs de quartier aux gangs hautement structurés ayant des liens avec des organisations criminelles comme les Hell's Angels.

En réaction au problème grandissant des gangs à Durham, le Centre national de prévention du crime (CNPC) a fourni un financement de 1,5 million \$ pour lancer la Durham Youth Gang Strategy (DYGS). Le programme a été mis en œuvre en avril 2008 et s'est poursuivi jusqu'en mars 2011.

2. Description du projet

La DYGS est un programme complet élaboré par la Durham Family Court Clinic (DFCC) et la Murray McKinnon Foundation (MMF), en collaboration avec des organismes communautaires, dans le but de soutenir les activités de prévention et d'intervention. La DYGS est fondée sur le *modèle complet de lutte contre les gangs* de l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP), aussi appelé le modèle Spergel. Il s'agit d'une approche en trois volets qui comprend des activités de prévention, d'intervention et de répression.

Le modèle Spergel repose sur l'hypothèse selon laquelle la présence des gangs devient un grave problème chronique dans les collectivités où les organisations clés sont mal intégrées et où il n'y a pas suffisamment de ressources pour cibler les jeunes susceptibles d'adhérer à un gang ou ceux qui en font déjà partie. Pour résoudre ces problèmes, le *modèle complet de lutte contre les gangs* fait appel à des organismes de la collectivité, notamment la police, les services sociaux et des organisations locales, afin de mettre en place une approche collective mieux intégrée.

Une approche individuelle a été utilisée pour mettre en œuvre des interventions thérapeutiques comme la thérapie cognitivo-comportementale, la thérapie axée sur les solutions et la thérapie de groupe. Les jeunes étaient jumelés à des modèles d'identification positifs (des professionnels formés) dont le rôle était d'encourager l'établissement d'une relation adulte saine. Le travailleur rencontrait le jeune et ses parents toutes les semaines ou toutes les deux semaines, les aidait à fixer des objectifs sur le plan psychologique et intervenait en leur nom afin qu'ils aient accès aux ressources nécessaires. Une autre composante du programme consistait à faire jouer aux jeunes le rôle d'éducateur ou de mentor auprès d'autres jeunes, pour qu'ils participent à des activités utiles pour leur collectivité.

Après avoir réussi le programme, certains jeunes ont été sollicités pour jouer le rôle de modèles d'identification. Le programme visait aussi à renforcer et à développer des partenariats en invitant des agents des services sociaux, ainsi que des avocats, des juges, des policiers et des fournisseurs de services non traditionnels à des forums communautaires. Ces réunions servaient à informer le public sur le phénomène des gangs en général, par exemple sur les conséquences de l'affiliation à un gang, et à discuter du problème des gangs locaux.

Les principales composantes du programme sont les suivantes :

Mobilisation communautaire

Mobiliser des résidants, des jeunes, des groupes communautaires, des dirigeants municipaux et des organismes locaux pour planifier, renforcer ou créer de nouvelles possibilités et de nouveaux liens avec des organisations existantes qui fournissent des services aux jeunes membres d'un gang ou susceptibles de le devenir; coordonner les programmes et les services, ainsi que les fonctions du personnel au sein des organismes et entre eux.

Intervention sociale

Offrir des programmes et des services sociaux aux jeunes qui sont membres d'un gang ou très à risque de le devenir; recourir aussi aux travailleurs de la DYGS pour faire participer activement les jeunes qui sont membres d'un gang.

Création de possibilités

Offrir des programmes ou des services d'éducation, de formation et d'emploi ciblant les jeunes qui sont membres d'un gang et ceux qui sont très à risque de le devenir, et faciliter l'accès à ces programmes et à ces services. Les travailleurs de la DYGS aident les jeunes qui participent au programme en favorisant et en appuyant leur participation à des programmes d'éducation, de formation, de loisirs et d'emploi auxquels ils n'auraient peut-être pas eu accès autrement.

Soutien

Les employés de la DYGS travaillent en étroite collaboration avec les membres des services de police, les agents de gestion des cas de probation, les travailleurs préposés à la protection de la jeunesse et d'autres fournisseurs de services pour appuyer et encourager les jeunes.

Changement organisationnel et développement

Faciliter le changement organisationnel et le développement pour aider les organismes communautaires à mieux lutter contre le problème des gangs grâce à une approche collective de résolution de problèmes conforme à la philosophie inhérente aux services de police communautaires axés sur les problèmes. Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des processus qui favoriseront l'utilisation optimale des ressources disponibles et potentielles au sein des organismes et entre eux.

Le programme visait principalement à mieux faire connaître aux jeunes les conséquences de l'affiliation à un gang, à encourager l'adoption d'une attitude moins positive envers les gangs et à diminuer les facteurs de risque qui les rendent susceptibles de se joindre à un gang.

Participants au projet

La DYGS a ciblé les jeunes âgés de 12 à 18 ans susceptibles d'adhérer à un gang, déjà membres d'un gang ou fréquentant des écoles où ce risque est élevé. Les responsables de la DYGS ont aussi travaillé avec les parents des jeunes à risque, les parents habitant dans des collectivités à risque élevé, des adultes, ainsi que des organismes, des organisations et des services communautaires.

D'après les questionnaires du prétest ($n = 72$), les participants au programme étaient des adolescents et des jeunes adultes âgés de 13 à 20 ans. Parmi les jeunes qui ont participé au programme de la DYGS, 92 % étaient des garçons, 97 % ont indiqué que l'anglais était leur langue maternelle et 92 % étaient des citoyens canadiens. Parmi l'ensemble des participants, la moitié ont indiqué qu'ils étaient de race noire (52 %), alors que 21 % ont indiqué qu'ils étaient d'origine métisse et 21 % qu'ils étaient de race blanche.

Plus des trois quarts des jeunes (85 %) avaient été accusés d'une infraction criminelle. Interrogés sur le nombre d'accusations dont ils avaient fait l'objet, les jeunes ont donné des réponses variées, allant d'une à 50 accusations. Les accusations les plus fréquentes étaient l'introduction par effraction (25 %), ainsi que les voies de fait (25 %).

Les autres accusations au criminel fréquentes comprenaient le vol non qualifié (15 %), le vol (8 %) et les crimes liés aux drogues (8 %).

Depuis le lancement du programme en avril 2008, les responsables de la DYGS ont reçu 341 demandes fondées sur des recommandations et 108 jeunes ont été recommandés pour des programmes de lutte contre les activités des gangs. Parmi ces 108 jeunes recommandés, 95 jeunes susceptibles d'adhérer à un gang ou déjà membres d'un gang ont été admis au programme de la DYGS. Les 13 autres jeunes ont été exclus du programme après que la recommandation a été faite, en raison d'un certain nombre de facteurs. Parmi ces 95 jeunes qui ont reçu des services, 72 ont accepté de participer à l'évaluation (soit un taux de réponse de 76 %) et ont rempli les questionnaires du prétest.

De plus, les responsables de la DYGS ont offert des ateliers de sensibilisation en classe sur le phénomène des gangs à 3 095 étudiants d'écoles à risque élevé de la région de Durham afin de les informer sur les risques auxquels ils s'exposent en s'affiliant à un gang. La DYGS a rejoint des membres de la collectivité grâce à la tenue de trois forums sur les gangs de jeunes. Au total, 1 014 intervenants communautaires ont participé à ces trois forums, ainsi que 60 personnes du grand public préoccupées par la présence des gangs dans la région de Durham.

3. Évaluation du programme

Une évaluation indépendante des processus et des résultats a été réalisée sur trois ans (de 2008 à 2011) afin de déterminer si les objectifs de la DYGS avaient été atteints¹. Les évaluateurs ont utilisé une formule de mesures répétées au sein d'un seul groupe. Les jeunes ont subi des tests à trois moments différents : avant le programme, à mi-parcours pendant le programme (trois mois) et après le programme (six mois). Des groupes de discussion formés de jeunes, de parents et d'intervenants ont aussi été créés afin de qualifier les résultats quantitatifs.

Les évaluateurs ont déterminé qu'il n'était pas possible d'avoir un groupe témoin valable pendant la première année de l'étude d'évaluation. Pour neutraliser les menaces à la validité, les évaluateurs ont calculé dans quelle mesure les niveaux de risque et le traitement approprié contribuaient à modifier les résultats dignes d'intérêt. Les groupes de jeunes dont les niveaux de risque et le degré d'intervention étaient plus faibles ont servi de groupes de référence substitutifs.

Des statistiques descriptives fournissant des renseignements généraux sur les données démographiques, les niveaux de risque et la fréquence des activités ont servi à mesurer le degré d'intervention. Les évaluateurs ont tenté de créer un outil de mesure de la fidélité pour déterminer les activités clés du programme qui devaient être mises en œuvre selon le plan de travail. Cet outil a aussi été utilisé pour augmenter la validité interne. Les évaluateurs ont effectué un suivi des activités externes qui auraient pu avoir des répercussions sur les résultats afin que celles-ci soient prises en compte dans les analyses statistiques. Un outil de suivi a été créé pour consigner et intégrer le degré d'intervention.

Des entrevues semi-structurées ont été réalisées auprès d'employés du programme de la DYGS et de certains jeunes, afin d'obtenir un compte rendu détaillé des questions liées à la mise en œuvre. Les entrevues auprès des employés ont été menées au bureau des responsables du programme. Les entrevues auprès des jeunes ont été effectuées dans la collectivité. La durée des entrevues variait entre 30 et 60 minutes.

Pendant les entrevues semi-structurées, les évaluateurs ont utilisé une liste de questions ouvertes, qu'ils ont adaptées en fonction des réponses de chacune des personnes interrogées. Les entrevues ont été enregistrées sur bande magnétique, transcrites puis importées dans un logiciel aux fins d'analyse qualitative. Cette analyse a permis de dégager des thèmes au moyen d'une approche théorique reposant sur les faits.

Les mesures liées aux résultats étaient axées sur l'évaluation des changements dans les attitudes antisociales envers la loi, les tribunaux, les services de police, les activités criminelles et les amis affiliés à un gang. Les mesures ont permis d'examiner les changements dans les niveaux d'agressivité, de toxicomanie et de liens émotionnels avec les membres de la famille. Les mesures de comportements comprenaient les taux de nouvelles arrestations, l'affiliation à un gang et la délinquance liée aux gangs.

¹ Saini, M. *Evaluation of the Durham Youth Gang Strategy*, MAS InFormation and Evaluation Group, Toronto, Canada, 2001.

Les instruments de recherche élaborés contenaient des questions provenant de la Stratégie complète de lutte contre les gangs de l'OJJDP et du questionnaire du projet Eurogang. Ils comprenaient un certain nombre d'outils normalisés et non normalisés.

Pour des raisons de confidentialité, les jeunes avaient le choix de remplir seuls le questionnaire. Dans ces cas, ils devaient mettre leur questionnaire rempli dans une enveloppe et la sceller. Ils pouvaient aussi remplir leur questionnaire avec l'aide d'un travailleur de la DYGS.

Parmi les 72 jeunes qui ont rempli les questionnaires du prétest, 34 (47 %) ont rempli le questionnaire du test à mi-parcours (six mois), 28 (39 %) ont rempli le questionnaire du post-test (généralement 12 mois après le prétest) et aucun jeune n'a rempli le questionnaire de suivi (18 mois après le prétest).

4. Résultats de l'évaluation

Les responsables de la DYGS ont réussi à rejoindre leur groupe cible. Selon les scores obtenus, les 51 jeunes participants au programme qui étaient considérés comme étant susceptibles d'adhérer à un gang satisfaisaient tous au critère de risque minimal pour être admissibles au programme. Lors de leur admission au programme, six jeunes (12 %) étaient considérés comme présentant un faible risque, et plus de la moitié des jeunes susceptibles d'adhérer à un gang (63 %) étaient considérés comme présentant un risque modéré. Treize jeunes (25 %) étaient considérés comme très susceptibles d'adhérer à un gang.

Le coût moyen par jeune était de 12 720 \$, ou 385 \$ par semaine, calculé en fonction de 95 participants pour qui la durée moyenne de participation au programme était de 33 semaines. Au total, les 108 recommandations et les 341 demandes générales fondées sur des recommandations représentaient 449 recommandations, et le coût moyen par demande fondée sur une recommandation était de 2 691 \$.

Résultats obtenus

Sensibilisation et croyances

Perceptions des jeunes à l'égard des activités criminelles

Les perceptions positives des jeunes à l'égard des activités criminelles et des relations avec des pairs délinquants ont connu une baisse pendant le programme. Cependant, il semble que le processus de changement se soit opéré lentement. En effet, selon les entrevues qualitatives, il a été constaté que bien que la participation ait été un facteur important pour la réussite des jeunes dans le cadre du programme, l'établissement d'un lien de confiance avec les employés a demandé du temps, ainsi qu'une énergie et un engagement importants de la part des employés afin de favoriser les relations positives qui ont contribué à faciliter le changement.

Perceptions à l'égard des services de police

Les perceptions des jeunes à l'égard des services de police, des tribunaux et des lois sont demeurées inchangées.

Attitudes

Attitudes à l'égard des activités criminelles

Pour les jeunes qui ont réussi le programme, les résultats montrent une réduction significative ($p < 0,05$) des attitudes positives à l'égard des activités criminelles, ce qui correspond à une taille d'effet modérée ($TE = 0,30$). Encore une fois, les données semblent indiquer que les perceptions des jeunes à l'égard des activités criminelles n'ont pas changé rapidement, car ce changement s'est produit six mois après la participation des jeunes au programme. L'analyse des comparaisons a posteriori par paires montre que la différence moyenne était significative entre les mesures du prétest et du post-test (différence moyenne (DM) = -3,348, écart-type (ET) = 1,02, $p < 0,010$).

Facteurs de risque et de protection

Fréquentation scolaire

Selon ce que les jeunes ont déclaré, il y a eu une augmentation significative du nombre de jeunes fréquentant l'école dans les résultats du post-test. Dans le cadre des entrevues qualitatives auprès des employés de la DYGS, ces derniers ont indiqué qu'il était difficile de placer dans des écoles les jeunes qui participaient au programme de la DYGS, notamment dans les cas où les jeunes avaient fait l'objet de mesures disciplinaires.

Les employés de la DYGS ont affirmé qu'ils travaillaient consciencieusement à placer les jeunes dans des programmes de rechange malgré ces difficultés. Les conclusions confirment que ces initiatives ont eu un effet concret étant donné le changement positif lié à la fréquentation scolaire des jeunes observé dans le cadre du post-test.

Interaction des jeunes avec les membres de leur famille

Les résultats montrent une augmentation significative des liens des jeunes avec les membres de leur famille à la fin du programme, ce qui correspond à une taille d'effet modérée ($TE = 0,39$, $p < 0,05$). L'analyse des comparaisons a posteriori par paires montre que le changement dans la différence moyenne significative s'est produit entre le prétest et le test à mi-parcours ($DM = -2,565$, $ET = 0,913$, $p < 0,05$), et entre le prétest et le post-test ($DM = -3,261$, $ET = 0,894$, $p < 0,05$).

Ces données semblent indiquer que les liens des jeunes avec les membres de leur famille ont changé de façon importante au cours des six premiers mois de leur participation au programme. Bien qu'il n'ait pas été possible de recruter des parents dans le cadre du programme de la DYGS, il semble que les perceptions des jeunes à l'égard de leur famille se soient améliorées même sans la participation de leurs parents au programme. Il s'agit d'une conclusion surprenante, d'autant plus qu'il n'était pas possible de prévoir de manière significative les scores sur les liens familiaux au moyen des facteurs liés au niveau de soutien familial des jeunes, à leur participation hebdomadaire ou au nombre de séances du programme auxquelles ils ont assisté. Les raisons de ce changement positif pour ce qui est des liens familiaux demeurent donc inconnues.

Possibilités d'emploi

Les conclusions à la fin du programme donnent à penser que celui-ci n'avait pas contribué à faire augmenter les possibilités d'emploi pour les jeunes. Le fait de simplement demander aux jeunes s'ils avaient un emploi n'était peut-être pas un moyen efficace pour déterminer si le programme avait aidé les jeunes à trouver un emploi. Par conséquent, des indicateurs d'emploi supplémentaires ont été élaborés pendant l'évaluation. Lors du post-test, 33 % des jeunes interrogés (six des 19 jeunes) ont déclaré qu'ils avaient reçu une formation professionnelle pendant la période de six mois.

Comportements

Fréquentation de membres de gangs

Les résultats montrent une réduction significative des liens des jeunes avec des pairs faisant partie des gangs ($p < 0,05$), ce qui correspond à une taille d'effet modérée ($TE = 0,38$). L'analyse des comparaisons a posteriori par paires montre que le changement dans la différence moyenne significative s'est produit entre le prétest et le post-test ($DM = -2,056$, $ET = 0,739$, $p < 0,05$), ce qui laisse entendre que les liens des jeunes avec des pairs membres d'un gang se sont aussi affaiblis lentement pendant le programme.

L'analyse des comparaisons a posteriori a aussi montré une différence moyenne significative chez les jeunes susceptibles de devenir membres d'un gang comparativement aux jeunes déjà membres d'un gang ($DM = -2,270$, $ET = 0,703$, $p < 0,05$). Ces résultats indiquent que les responsables doivent intervenir différemment selon qu'ils travaillent auprès des jeunes susceptibles de devenir membres d'un gang ou des jeunes déjà membres d'un gang.

Affiliation à un gang

Les conclusions révèlent que le programme n'a pas eu d'effets sur l'affiliation à un gang. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence compte tenu de la petite taille de l'échantillon disponible lors du post-test. Ces conclusions semblent indiquer que l'affiliation à un gang dans la région de Durham pourrait être un phénomène stable plutôt que transitoire, et que, par conséquent, il pourrait être difficile d'aider les jeunes à quitter leur gang une fois qu'ils en sont membres.

Consommation de drogues et d'alcool

Dans l'ensemble, les jeunes ont déclaré que leur drogue favorite était la marijuana. Une diminution statistiquement significative de la consommation de drogues a été constatée entre le prétest et le test à mi-parcours, mais aucune différence n'a été constatée entre le prétest et le post-test. Les différences liées à la consommation d'alcool chez les jeunes à la fin du programme n'étaient pas statistiquement significatives.

Délinquance

Un prétest et un post-test auprès des jeunes ayant déjà fait l'objet d'accusations (au moins six mois avant de remplir les questionnaires) ont servi à mesurer les changements potentiels liés à la délinquance. Le changement dans le nombre d'accusations observé lors du post-test n'était pas significatif. Cependant, le pourcentage de voies de fait est passé de 18 % à 7 % et le pourcentage d'introductions par effraction est passé de 18 % à 1 %. Ces conclusions ont été validées à l'aide des entrevues menées auprès des jeunes. Il en ressort que les accusations supplémentaires portées contre les jeunes pendant qu'ils participaient au programme étaient principalement attribuables à des manquements aux conditions de la probation.

Limites de l'évaluation

Les conclusions de l'évaluation comportent un certain nombre de limites. Principalement, les évaluateurs n'ont pas réussi à former un groupe de référence valable. Cependant, l'équipe a eu recours à une analyse multivariable pour neutraliser les menaces possibles à la validité interne liées à des variables confusionnelles. En raison de l'absence d'un groupe de référence, il n'a pas été possible d'attribuer avec certitude les résultats évalués à l'efficacité du programme. En outre, la taille de l'échantillon était trop petite pour permettre la tenue des tests de suivi (18 mois après le prétest) après la mise en œuvre du programme.

5. Leçons retenues et recommandations

Prestation du programme

La trajectoire différente des jeunes susceptibles de devenir membres d'un gang et de ceux déjà membres d'un gang fait ressortir le besoin d'offrir deux programmes distincts. En visant deux groupes cibles, les responsables du projet laissaient entendre qu'ils pouvaient offrir un programme adapté pour répondre aux différents besoins de ces deux groupes. Un seul programme a été offert pour ces deux groupes cibles différents.

Le fait de suivre et de consigner séparément les progrès des jeunes susceptibles de devenir membres d'un gang et ceux qui le sont déjà nous permettrait de mieux comprendre les besoins et les expériences uniques de ces populations ciblées. Il serait ainsi possible d'assurer un meilleur suivi des programmes élaborés pour répondre aux besoins uniques des jeunes participants au programme.

Les employés de la DYGS ont indiqué qu'ils avaient reçu des messages textes et des courriels de la part des jeunes dans le cadre d'un certain nombre de séances, mais que ces échanges n'avaient pas été considérés comme une « participation » étant donné qu'il ne s'agissait pas de contacts en personne. Il faudrait envisager d'intégrer les nouvelles technologies à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme. Cependant, la nature des « messages textes » envoyés devrait mettre en évidence le lien entre le « traitement » et les facteurs de « risque » déterminés par les agents de gestion des cas.

Les résultats de l'évaluation des processus montrent qu'un ratio de 12 jeunes pour un travailleur est approprié pour la prestation de séances hebdomadaires à chacun des jeunes pendant toute la durée du programme (un an). Donc, s'il y a trois travailleurs, chacun responsable de 12 jeunes, le nombre maximal de jeunes participants au programme ne devrait pas excéder 36 pour une année donnée.

Compte tenu de la réussite des forums communautaires et publics qui visaient à augmenter les connaissances des membres de la collectivité sur le phénomène des gangs de jeunes, les employés devraient élaborer des stratégies pour faire participer le public et les membres de la collectivité, et leur offrir la possibilité de participer à des initiatives locales de lutte contre les activités des gangs de jeunes.

Les employés devraient réaliser une évaluation des besoins afin de déterminer les obstacles potentiels à la participation des parents, puisque des stratégies spéciales ont été nécessaires pour obtenir la participation des parents des jeunes membres d'un gang.

Évaluation

Étant donné que des partenaires travaillaient ensemble à la réalisation de ce projet, il a été difficile de gérer les données à des fins d'évaluation. Les différents organismes recueillaient des données individuelles sur leurs clients, lesquelles devaient ensuite être regroupées pour servir à l'évaluation. Un système centralisé de gestion des cas devrait être mis en place pour les programmes qui comprennent de multiples organismes afin de faciliter l'adoption d'un système uniforme de collecte et de gestion des données par les partenaires qui participent au programme, ce qui permettra d'instaurer un processus fiable pour la collecte et l'analyse continues des données, ainsi que pour l'évaluation.

Des entrevues qualitatives devraient être menées auprès de jeunes et d'autres intervenants clés afin d'analyser leurs perceptions et leurs expériences relatives au programme. L'intégration de recherches qualitatives est essentielle à la compréhension des expériences uniques des participants, ainsi qu'à la validation des conclusions au moyen des conclusions quantitatives, ce qui donne un contexte du programme plus complet.

Le suivi et la consignation des niveaux de risque, du degré d'intervention, de la fréquence de traitement et du « traitement approprié » fourniraient des données utiles pour la réalisation d'une analyse multivariable. Ce type de données et d'analyse permet d'attribuer les résultats au programme avec plus de certitude, ce qui est particulièrement nécessaire lorsqu'il n'y a pas de groupe de référence.

Les abandons sont un problème majeur au sein des populations instables. Des incitatifs à la participation devraient être offerts pour encourager les jeunes à participer à l'évaluation et à continuer d'y participer afin qu'il y ait un nombre suffisant de participants sur lesquels fonder des rapports sur les différences statistiques observées dans les résultats.

La liste de vérification de la fidélité doit être remplie correctement afin que les facteurs externes du programme qui peuvent influencer sur les résultats soient pris en considération dans le cadre de l'analyse. La liste de vérification de la fidélité pourrait faire en sorte que d'autres organisations ou organismes puissent reproduire le programme.

Au moment de mesurer les données liées à l'emploi, il est recommandé d'utiliser comme mesures principales d'autres indicateurs, par exemple, la formation professionnelle et les changements concernant les compétences liées à l'emploi. Ces mesures sont plus pertinentes, particulièrement lorsque ces résultats nécessitent des changements sur le plan socioéconomique.

Dans le cadre des évaluations de la criminalité, il est fondamental d'obtenir les données officielles des services de police pour valider les schémas criminels. Bien qu'un représentant des services de police ait fait partie du Comité consultatif de l'évaluation du CNPC, sa présence n'a pas garanti l'accès aux données des services de police. Des accords de niveau supérieur doivent être conclus entre Sécurité publique Canada et les partenaires provinciaux pour assurer l'accès aux données des services de police sur les participants aux programmes du CNPC.

6. Conclusion

Les résultats de l'évaluation du programme montrent que le programme de la DYGS a contribué à la lutte contre le problème des gangs de jeunes dans la région de Durham.

Le programme, fondé sur le modèle Spergel de l'OJJDP, a donné lieu à des changements positifs concernant les perceptions des jeunes à l'égard des activités criminelles, leurs attitudes à l'égard des activités criminelles, leurs fréquentations, leurs interactions avec les membres de leur famille, ainsi que leur fréquentation scolaire.

Le programme n'a pas apporté de changements positifs chez les jeunes ciblés pour ce qui est des résultats à moyen terme et à long terme liés à la délinquance, à la toxicomanie et à l'abandon des gangs.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce projet, ou pour obtenir une copie du rapport final d'évaluation, veuillez contacter le Centre national de prévention du crime, par courriel, à prevention@sp-ps.gc.ca.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : <https://www.securitepublique.gc.ca/prg/cp/ml/index-fra.aspx>.